

AFFAIRE N°12 - Acquisition d'un terrain situé rue du Pont Neuf, appartenant à M. TECHER Claude.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La municipalité envisage l'acquisition d'un terrain de 225 m², nécessaire à la création du Boulevard de Ceinture Sud prévu au plan d'Urbanisme Directeur de Saint-Denis.

Ce terrain a été évalué par le service des Domaines à 1 350 000 F CFA.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à diligenter la procédure d'acquisition de ce terrain pour le prix de 1 350 000 F CFA.

La dépense sera prélevée sur l'emprunt contracté auprès de la Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités Locales pour l'achat de terrains.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

In
Saint-Denis, le 1er Février 1974
Bon à l'effet
Le Secrétaire Général
Signé: S. Brauet
Bon copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
R. Lerep